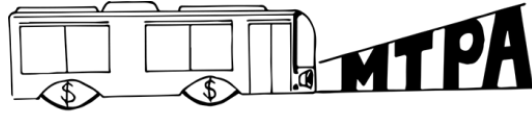


BULLETIN D'INFORMATION



Mouvement pour un transport public abordable

MTPA en bref : Le *Mouvement pour un transport public abordable* (MTPA) travaille depuis 2012 sur une question essentielle pour une part importante de la population, mais absente du débat public : **l'accessibilité financière du transport en commun.**

Vers des consultations publiques sur l'harmonisation tarifaire dans le grand Montréal

Le MTPA est une coalition d'organismes communautaires préoccupée par l'impact du coût du transport en commun sur les personnes en situation de pauvreté. Comme organismes communautaires œuvrant avec des populations pauvres et souvent vulnérables, nous sommes à même de constater combien la cherté des tarifs du transport en commun freine leurs déplacements et devient une source d'isolement et d'exclusion sociale. Comme solution à cette problématique, nous croyons en la nécessité d'une tarification sociale pour les populations à faible et très faible revenu.

Notre revendication a d'ailleurs connu une certaine reconnaissance ces derniers temps. Entre autres avec la confirmation écrite de Pierre Shedleur, président de l'*Autorité régionale de transport métropolitain* (ARTM) que les consultations sur l'harmonisation des tarifs de transport en commun du Montréal métropolitain permettront d'aborder la question de la tarification sociale. Aussi, parce que Valérie Plante, mairesse de Montréal et présidente de la *Communauté métropolitaine de Montréal* (CMM), annonçait récemment que la commission du transport examinerait la tarification sociale. <https://www.ledevoir.com/politique/montreal/521077/>

Le MTPA considère crucial que l'ARTM prenne en compte le droit à la mobilité des personnes les plus démunies de notre société dans la refonte et l'harmonisation des grilles tarifaires dans la région métropolitaine. Cette réorganisation constitue une opportunité d'implanter une tarification sociale pour les personnes à faible revenu et les consultations publiques imminentes nous permettront de mettre de l'avant cette avenue.

L'ARTM est né de la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal* qui est en place depuis le 1^{er} juin. L'ARTM est responsable de l'organisation, de la planification et du financement du transport collectif du territoire de la grande région montréalaise. En d'autres mots: c'est désormais l'ARTM qui fixe les tarifs et qui est responsable de les harmoniser.

Pour en savoir plus : <https://mctpablog.files.wordpress.com/2018/02/bulletin-mtpa-fc3a9vrier-2018.pdf>

Pourquoi demander un tarif social?



Parce que le transport en commun doit demeurer un service public disponible à tous et toutes indépendamment de leur revenu;

Parce que le coût du transport en commun représente un obstacle important à son utilisation pour les populations à faible et très faible revenu;

Parce qu'il est nécessaire de se déplacer pour répondre à ses besoins, accéder à des services et à des activités;

Parce qu'être limité dans ses déplacements contribue à l'exclusion sociale et à l'isolement des personnes à faible revenu.

Une tarification sociale du transport en commun permet d'atténuer certaines conséquences de la pauvreté. Offrir un tarif réduit basé sur le revenu contribue concrètement à amoindrir les inégalités.

D'ailleurs, cette mesure est en place dans différentes villes dans le monde ainsi qu'au Canada. En voici certains exemples :

Le tarif Écho de la STO **Gatineau, Québec**

Un tarif social était déjà en place à Ottawa, ville voisine, mais depuis janvier dernier, Gatineau est la première ville québécoise à avoir misé sur une tarification sociale basée sur le revenu. En effet, la Société de Transport de l'Outaouais (STO) offre une réduction de 30% aux usagers et usagères dont le revenu familial se situe sous le seuil de faible revenu canadien. Nommé le tarif ÉCHO, ce tarif social devrait toucher environ 3000 personnes la première année. Ce nombre devrait ensuite augmenter selon les estimations de la STO qui compte sur le milieu communautaire pour en faire la publicité, mais aussi pour aider les demandeurs à s'y retrouver avec les pièces justificatives.

Pour lire l'article : <https://www.ledroit.com/actualites/gatineau/la-sto-presente-son-tarif-echo-2d7af13924c8a54f21bbeff57a0c48a4>

Transport public gratuit pour les prestataires de l'aide sociale **Kingston, Ontario**

En 2017, la ville de Kingston en Ontario lançait un projet pilote d'un an qui accorde aux personnes éligibles à l'aide sociale (*Ontario Works recipients*) une passe mensuelle leur permettant d'utiliser les services de transport en commun de la ville gratuitement.

Les conseillers municipaux avaient unanimement voté en faveur de ce projet. Les coûts associés à ce programme proviennent du ministère de la Communauté et des Services sociaux ontarien. Les autorités municipales estiment même une augmentation de revenus avec cette mesure qui devrait bénéficier à 3000 personnes par mois.

Pour lire l'article (en anglais) : www.kingstonregion.com/news-story/6985119-kingston-gives-welfare-recipients-free-public-transit-in-2017/

Le conseil municipal approuve des réductions aux usagers à faible revenu **Toronto, Ontario**

Dans le cadre de la stratégie de lutte à la pauvreté, les élus municipaux de Toronto ont majoritairement approuvé un programme de laissez-passer équitable (*Fair Pass Program*) qui sera graduellement mis en place en 2018. Les personnes éligibles bénéficieront d'une réduction de tarif de 33% pour un aller simple et de 21% pour une passe mensuelle. Les pertes de revenus engendrées par ce rabais seront remboursées à la société de transport par la Ville.

Pour lire l'article (en anglais): <https://www.thestar.com/news/gta/2016/12/14/council-approves-ttc-discounts-for-passengers-on-low-incomes.html>

Une passe mensuelle à 5,15\$ pour les personnes les plus pauvres **Calgary, Alberta**

Les personnes à très faible revenu qui vivent à Calgary auront jusqu'à 95% de rabais sur leur passe mensuelle de transport, c'est-à-dire que pour les personnes les plus pauvres (environ 12 000\$ de revenu par année) leur passe ne coûtera que 5,15\$ par mois.

En effet, les conseillers municipaux de Calgary ont unanimement voté en faveur de la mise en place d'une nouvelle échelle tarifaire pour les personnes à faible revenu qui auront un rabais entre 50% et 95% selon leur revenu.

Cette nouvelle grille tarifaire pour les personnes à faible et très faible revenu a été rendue possible grâce à une subvention de la province de 13,5 millions \$ sur trois ans.

Pour lire l'article (en anglais): <http://calgaryherald.com/news/local-news/calgary-council-approves-5-15-monthly-transit-pass-for-citys-poorest>

Notons que ces projets ont été rendus possibles grâce à l'appui des Villes et que la plupart bénéficient de subvention provenant du gouvernement provincial.

À la veille des élections provinciales, le MTPA entend bien questionner les candidats sur leur point de vue sur la question!

3

Suivez-nous : Facebook : *Mouvement pour un transport public abordable*
Site web: www.transportabordable.org

Adhérez au *Mouvement pour un transport public abordable*

La cherté des transports en commun affecte toutes les personnes à faible revenu du grand Montréal. En vue des consultations sur l'harmonisation tarifaire que mènera l'ARTM, le MTPA souhaite élargir son *membership*, c'est pourquoi **vous êtes invité à formellement soutenir la tarification sociale en devenant membre de notre coalition!**

Pourquoi devenir membre?

Parce que la cherté des transports en commun limite les déplacements des personnes à faible revenu et contribue ainsi à leur exclusion sociale et à leur isolement. **Nous revendiquons le droit à la mobilité de tou.te.s les citoyen.ne.s. Parce que se déplacer ne doit pas être un luxe!**

Le *Mouvement pour un transport public abordable* (MTPA) est une coalition d'organismes et de regroupements communautaires du grand Montréal métropolitain qui travaille sur l'accessibilité financière des transports en commun pour les personnes à faible et très faible revenu et met de l'avant la tarification sociale comme piste de solution. Depuis 2012, le MTPA s'emploie à sensibiliser la population et les élu.e.s à ce problème encore trop méconnu. Le MTPA est un regroupement qui s'efforce de laisser une place centrale aux personnes directement concernées par la situation c'est pourquoi nos assemblées sont bilingues et participatives.

Comment devenir membre?

Votre groupe doit **remplir le formulaire d'adhésion** disponible sur notre site web : <https://transportabordable.org/adhesion-des-membres/>

Le comité de suivi du MTPA est composé des groupes suivants : Action-Gardien, AQDR St-Michel, CÉDA, Comité des sans emploi de Pointe-Saint-Charles, comité pauvreté et alimentation de Châteauguay, MAC de Montréal, Projet P.A.L., TROVEP Montréal et Welfare Rights Committee of South-West Montreal.

Pour nous joindre : transport.abordable@gmail.com

Campagne de sensibilisation

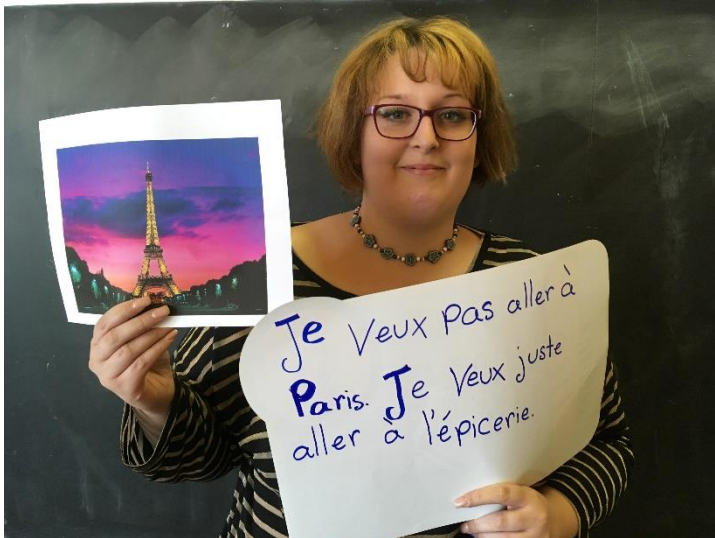
Demander un tarif social c'est normal parce que qu'on a besoin de se déplacer pour vivre notre vie : aller voir sa mère, aller se soigner, faire son épicerie, aller à un rendez-vous pour le gouvernement, sortir de la maison, etc. Tout le monde devrait pouvoir faire ça quand il en a besoin. **Un tarif social, c'est normal** c'est ça notre message! On ne demande pas l'impossible on demande juste de se déplacer pour vivre. Les photos et témoignages recueillis seront diffusés régulièrement sur Facebook et serviront aussi à sensibiliser l'ARTM et les nouveaux élu.e.s.

[Voir les pages suivantes pour les détails!](#)

[Consultez notre page Facebook pour voir les témoignages reçus!](#)

Campagne

Un tarif social, c'est juste normal!



Demander le tarif social ce n'est pas du luxe, ce n'est pas une demande exagérée.

Ce n'est pas demander la lune!

Comme le dit Ann-Marie :

C'est pas demander d'aller à Paris. C'est juste vouloir aller à l'épicerie!

Le MTPA vous invite à participer à une nouvelle campagne de sensibilisation.

En groupe ou en solo. Avec ou sans photo. Signé ou anonyme, on vous invite à démontrer qu'un tarif social c'est juste normal!

Les photos et témoignages recueillis seront diffusés sur Facebook mais seront aussi assemblés pour servir dans les représentations du MTPA avec les élu.e.s de la ville, l'ARTM, le gouvernement du Québec (on sera bientôt en campagne électorale!), etc. Nous aurons aussi l'occasion de voir le résultat de votre participation lors de l'action qui aura lieu en juin.

Comme le dit Gaétan :
C'est pas demander d'aller pêcher le homard. C'est juste vouloir aller à Ville Émard!

La page suivante vous propose les étapes à suivre pour réaliser la démarche en groupe.

Merci au CÉDA et à l'Atelier des lettres!



Étape 1 Liste des besoins
Objectif : ramasser une banque de mots ou d'activités
Question : <ul style="list-style-type: none"> - Où allez-vous en transport en commun? - Et si c'était moins cher, où iriez-vous? Que feriez-vous?
Écrire les réponses et les mettre au centre de la table

Étape 2 Choix des paysages
Objectif : ramasser une deuxième banque de mots
1-Choix d'un paysage : (Vous aurez sélectionné et imprimé des paysages). Chacun choisit un paysage qui lui plaît, un endroit où il aimerait aller. On se laisse rêver!
2- Retour en groupe : chacun présente son paysage en répondant aux questions suivantes (prendre en note les réponses avec le nom de la personne.) <i>Pourquoi tu as choisi ce paysage? Qu'est-ce qui t'as attiré? Qu'est-ce qui te fait rêver? Qu'est-ce qui t'intéresse que tu aimerais faire ou voir ?</i>
Résultats attendus : une liste d'activités, de lieux, d'attractions ou d'éléments : flore, faune, bâtiment, etc.

Étape 3 Trouver la rime entre besoin et rêve
1-Chacun choisit un besoin (parmi ceux ramassés à l'étape 1) Par exemple : <i>aller à l'hôpital</i>
2- Trouver la rime (ou non. Le message n'est pas obligé de rimer) Chacune cherche dans la banque de mots ramassés à l'étape 2 ce qui rimerait avec son besoin. (le groupe peut aider) Par exemple : <i>faire du cheval</i>
3- Vérifier le message : vérifier si ça marche, si ça sonne bien En Complétant la phrase : <p style="text-align: center;">J'ai pas demandé ou Je ne demande pas de Je veux ou Je veux juste</p> Par exemple : <i>Je ne demande pas de faire du cheval. Je veux juste aller à l'hôpital!</i>

Étape 4 Écrire le message
<ol style="list-style-type: none"> 1- Écrire son message sur un grand papier ou carton 2- Prendre une photo avec son paysage et son message (la personne peut ne pas apparaître sur la photo si elle ne le souhaite pas) 3- Nous transmettre le tout par courriel : transport.abordable@gmail.com Ou par Facebook Mouvement pour un transport public abordable